



CP 315.02 – Compagnies aériennes Cahier de revendications 2021-2022

1. Amélioration du pouvoir d'achat

- Augmentation maximale des salaires barémiques et effectifs avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 ;
- Concrétisation maximale de la prime corona ;
- Augmentation du revenu minimum mensuel moyen garanti sectoriel (14€/h ou 2300€/mois)

2. Travail faisable

- Amélioration du congé d'ancienneté
- Introduction d'un congé de rides

3. Petit chômage

- Amélioration du petit chômage

4. Formation

- Augmentation du droit individuel à la formation
- Plan de formation obligatoire

5. Fonds social

- Augmentation de la cotisation patronale
- Prime garde d'enfant

6. Mobilité

- Amélioration des indemnités pour transport privé domicile-lieu de travail
- Indemnité vélo au maximum de l'exonération fiscale

7. Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC)

- Souscription aux CCT cadres du CNT pour tous les régimes de chômage avec complément d'entreprise

8. Crédit-temps

- Souscription maximale à tous les régimes existants

9. Prolongation des CCT à durée déterminée le cas échéant